



**PRÉFET  
DU MORBIHAN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la Citoyenneté et de la Légalité  
Bureau des Réglementations et de la Vie Citoyenne  
Section Élections**

**ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DANS LES COMMUNES DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN**

**LE PRÉFET DU MORBIHAN**  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Chevalier de l'ordre national du Mérite

**VU** le code électoral et notamment les articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

**VU** les instructions ministérielles ;

**VU** les propositions des maires des communes du département ;

**VU** les désignations des représentants par les présidents des tribunaux judiciaires du département ;

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres des commissions de contrôle chargées de statuer sur les recours administratifs prévus au III de l'article L.18 et de s'assurer de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture du Morbihan ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** - Les personnes dont les noms figurent dans le tableau ci-annexé sont désignées membres des commissions de contrôle chargées de statuer sur les recours administratifs prévus au III de l'article L.18 et de s'assurer de la régularité des listes électorales.

**ARTICLE 2** - Le présent arrêté sera publié dans toutes les communes du département et inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture du Morbihan.

**ARTICLE 3** - M. le Secrétaire Général de la Préfecture du Morbihan, MM. les Sous-Préfets, Mmes et MM. les Maires du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Vannes, le **12 NOV. 2020**

le Préfet,

Pour le préfet, par délégation,  
Le Secrétaire Général,

  
**Guillaume QUENET**

**Annexe à l'arrêté préfectoral du 12 novembre 2020 portant nomination des membres des commissions de contrôle des listes électorales dans les communes du Morbihan**

Commune	Population Municipale 2020	S = Suppléant T = Titulaire	- Communes de moins de 1000 habitants (L.19, IV) - Communes de 1000 habitants et plus composées selon l'article L. 19, VII (composition exceptionnelle)			Communes de 1000 habitants et plus ou 2 listes ont obtenu des sièges ( L.19, VI)			Communes de 1000 habitants et plus ou 3 listes au moins ont obtenu des sièges ( L.19, V)					
			1 conseiller municipal	1 délégué de l'administration	1 délégué du tribunal judiciaire	3 conseillers municipaux de la liste ayant obtenu le + grand nombre de sièges	2 conseillers municipaux de la 2 <sup>e</sup> liste ayant obtenu le + grand nombre de sièges	3 conseillers municipaux de la liste ayant obtenu le + grand nombre de sièges	1 conseiller municipal de la 2 <sup>e</sup> liste ayant obtenu le + grand nombre de sièges	1 conseiller municipal de la 3 <sup>e</sup> liste ayant obtenu le + grand nombre de sièges				
Ploemel	2 888	S	Alain TOKARSKA	Valérie LE GUENNEC	Albert LANTRAIN	REBOURS Alain	LE BAIL Sylvie	LE BELZ Louis	LESCOFFIT Florence	LAMBALLAIS Primelle				
Ploemeur	17 853	S				ROSNARHO Pascal	LAURENT Marylène	LE CHAPELAIN Guillaume	MÉTAYER Gurvan	MORILLE Anne				
Ploërdut	1 216	T	RUVET Sonia	HERNOT Loïc	PLASSE Dominique						Georges CORNEC Bernard	Marie-Christine LE NORMAND Liliane	Patrick GOUELLO Brigitte LE TROCADERO	Loïc TONNERRE
Ploeren	6 575	S	NICOLAS Yannick	DORÉ Hubert	BELLEC Marie-Annick	NEUMAGER Annick	CASTENDET Raymond	ADAM Noël	CAUDAL Yannick	BERTHOU Jean-Louis				
Ploërmel	9 837	S				LE MENE Jean-Yves	ROGER Alain	GAHENEAU Guy	PLÉNIÈRE Marie-Noëlle	BUCH Gaëlle				
Ploüay	5 670	T	LE GAL Hervé	ROBIC Guy	JAFFRE Jean-Jacques						DENOVAL Aurélie	PONGELARD Anita	ABABOU Yann	LAUNAY Christophe
Ploüha		S	JEANDRAULT Catherine	GLEYEN Anne	LE GLEUT Bernard						NICOLAZO Marie-Annick	DE ROECK Hélène	BRIEND Frédéric	COUDE-PELARD VALLIER Marie
Ploügonvelen	2 439	T				THOMAS Lionel	LE RET Kevin	IGUILLO Stéphanie	MOCQUET Julien	RETAILLEAU Annie				
Ploüharnel	2 160	T				Le MOING Jean-Marc	LANIO Anne	ODOU Jacques	RENAC Bruno	/				
Ploüinec	5 353	S				MONDOT Jean-Marie	KERZERHO Philippe	SEGUIN Mickaël	LE PRIOL NOMAS Isabelle	DELHAYE Philippe				
Ploüray	1 121	T	Angélique COUTELLER	André MICHEL	Jean-Yves RAULT	OURDAN Pierre-Marie	VANNIER Bruno	SECHET Elisabeth	REYRE Hadrien	SOSON Delphine				
		S									EHANNO Emmanuelle	BOUSSEMARY Sionle	LE CLANCHE Eddy	GUILLERMIC Jean-Jacques
		S									LE SERREC Véronique	COCHARD Maude	LE TRIBOCHE Nolwen	LE SQUER Armande